

ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION

Le Snapest dénonce le parti-pris de la tutelle

Les élections pour le choix du mode de gestion des œuvres sociales de l'éducation ne s'annoncent pas sous les meilleurs auspices. C'est du moins l'analyse du Snapest qui dénonce le parti-pris du ministère de l'Éducation qui se positionne clairement en faveur de la commission nationale.

Nawal Imès- Alger (Le Soir) - Brandissant les deux bulletins qui seront proposés mercredi prochain aux travailleurs de l'éducation, Meziane Meriane expliquait hier qu'avant même le début de l'opération d'un vote qui se veut historique, la fraude avait commencé.

Explications du numéro un du Snapest : les adeptes de la gestion au niveau national ont toute la latitude de désigner leurs candidats tandis que ceux qui opérait pour une gestion décentralisée au niveau des établissements devront se contenter de dire «oui» sans pouvoir voter en faveur de leurs candidats.

La tutelle leur propose, si la seconde option est

majoritaire, d'attendre le 24 décembre prochain, date à laquelle le personnel de l'éducation sera en vacances, pour d'éventuelles élections.

Une aberration, estime Meziane Meriane qui y voit là un positionnement du ministère de tutelle en faveur de la première option au détriment de la seconde puisque le personnel qui favorise l'option de la décentralisation sera de fait privé de se présenter aux élections.

Autre preuve de ce ralliement de la tutelle, une note a été envoyée à l'ensemble des directeurs d'établissement, les appelant à ne pas rendre publics les résultats des élections au niveau local et d'attendre le résultat au



Photo : SDR

niveau national. Un procédé selon Meriane qui ouvre la porte à la fraude. Le Snapest qui milite pour une gestion décentralisée considère que plus l'argent des travailleurs sera «proche d'eux», mieux le contrôle sera exercé.

Il ne s'agit pas pour ce

syndicat autonome de changer de personnes mais de mode de gestion pour préserver la manne financière qu'il estime à 4 000 milliards de centimes.

Pour y arriver, il appelle à une révision du texte régissant la gestion des

œuvres sociales et qui date de 1982.

Ce n'est que de la sorte, explique Meziane Meriane, que les travailleurs de l'éducation bénéficieront au mieux de la manne qui leur revient chaque année.

Il balaye d'un revers de

main les propos selon lesquels les syndicats ne s'impliqueront pas dans la gestion des œuvres sociales, expliquant que le choix des candidats se fera inéluctablement sur la base de l'appartenance syndicale.

Il explique également que la gestion décentralisée ne signifie pas le morcellement de l'argent mais au contraire la possibilité de faire des actions mieux ciblées en fonction des besoins de chaque établissement.

Une analyse que partage un délégué du sud du pays. Ce dernier, statistiques à l'appui, a apporté la preuve que le mode de gestion centralisée n'avait pas été favorable aux wilayas du sud où le personnel de l'éducation est souvent tributaire de l'aval d'un avis favorable de la commission nationale pour pouvoir se soigner ou pour profiter d'une quelconque autre opération.

N. I.

ILS TIENDRONT UN SIT-IN CE JEUDI DEVANT LE PALAIS DU GOUVERNEMENT

Les corps communs de l'éducation en colère

Les corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale tiendront un sit-in, ce jeudi, auprès du Palais du gouvernement. Ils réclament la prise en charge de leur plateforme de revendications.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) - Les ouvriers professionnels, les secrétaires, les agents de laboratoires et de l'administration du secteur de l'éducation nationale qui ont débrayé en septembre et octobre derniers, reviennent à la charge pour revendiquer la prise en charge de leurs revendications toujours en suspens.

Le bureau national du Syndicat des corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation qui s'est réuni en session extraordinaire les 28 et 29 novembre à Alger, a décidé d'organiser un sit-in au niveau du Palais du gouvernement pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation des 130 000 fonctionnaires qui n'arrivent toujours pas à arracher leurs droits socioprofessionnels.

Le syndicat qui dénonce dans un communiqué le silence de la tutelle face à son dernier mouvement de débrayage estime qu'il est contraint de revenir, encore une fois, sur le terrain de la protestation pour exiger la satisfaction des revendications de cette catégorie de travailleurs de l'éducation.

Selon le syndicat, les révisions indemnitaires concernent uniquement les attachés de laboratoires et les attachés en chef de laboratoires excluant ainsi les autres laborantins. «Cette manière de donner satisfaction à chaque fois

à une seule catégorie et de miner les efforts d'une autre catégorie et qui, de surcroît, se suivent dans le travail est une discrimination fla-

grante et une atteinte à la dignité même du travailleur et une dérive dangereuse dans le fonctionnement normal des institutions scolaires», souligne-t-on dans le même communiqué.

Les protestataires dénoncent l'instabilité professionnelle, le

détournement de postes administratifs appartenant aux corps communs au profit des enseignants et le manque de postes budgétaires qui, soulignent-ils, contraint certains travailleurs à exercer au-delà du volume horaire réglementaire alors que leur

saire varie entre 13 000 et 17 000 DA.

Ils réclament également l'intégration des corps communs et ouvriers professionnels dans le décret exécutif 08/315 et un statut particulier du personnel des agents de sécurité.

S. A.

EN MEETING À BLIDA

Moussa Touati se montre confiant

Le président du Front national algérien, Moussa Touati, a animé hier un meeting à Blida où il a fait part de son intention d'aller au pouvoir par la voie des élections. Pour ce faire, il rejettera, a-t-il dit, la succession par l'héritage.

«Nous n'allons pas attendre à ce que les gens au pouvoir meurent pour leur succéder. Nous sommes prêts à les supplanter par la voie des élections», soutiendra Moussa Touati qui dans une allusion à peine voilée, considère que le pouvoir en place ne peut gérer diligemment aujourd'hui car, estimera-t-il, son époque n'est pas celle de cette génération.

Battant déjà campagne pour les prochaines élections et fort, affirmera-t-il, d'un effectif jeune puisqu'il fera savoir que 80% de ses adhérents ne dépassent pas 40 ans, le président du FNA exhortera les sympathisants de son parti de choisir celui qui les représentera dignement.

Sur un autre volet, il renseignera que le FNA est le seul parti en Algérie qui exige de ses adhérents d'être de nationalité algérienne.

De même, il dira qu'il n'a aucun problème avec les fils de harkis.

Idem pour les épouses de ces derniers. «Mon problème se limite aux seuls harkis qui ont trahi le pays», tonnera Moussa Touati.



Photo : Samir Sid

Pour le quota des femmes dans les partis politiques, le président du FNA considère que ceci n'est autre qu'une immixtion dans les affaires internes de nos partis, et ce pour nous détourner de notre véritable mission. Pour lui, il est

impensable de faire adhérer au FNA des femmes qui ne croient pas aux principes du parti.

«Je le dis de but en blanc : nous sommes contre le principe des quotas», déclarera-t-il. Aussi, il déplorera, sans s'étaler longuement, la prise des richesses algériennes par quelques personnes qu'il ne citera pas nommément.

Sur le plan international, Moussa Touati évoquera la montée au pouvoir des islamistes dans les pays arabes.

A ce titre, il s'interroge sur la préoccupation de notre pays quant à son sort si jamais il lui arriverait la même chose. «Les citoyens reviennent à l'islam pour l'utiliser comme moyen de vengeance contre l'injustice», dira Moussa Touati pour laisser entendre que s'il n'y pas d'injustice, les Algériens, qui sont musulmans de nature, n'auront pas recours à la religion.

Enfin, le président du FNA s'enorgueillit du chiffre de 1 874 élus locaux présents dans 131 communes du pays à travers les 46 wilayas mais se lamente que le chef de daïra soit le président des commissions électorales, et ceci est par la faute, précisera-t-il, des députés qui font passer la loi même si, ajoutera-t-il, elle leur a été «dictée de force».

M. B.